

LA RECHERCHE AU COLLÉGIAL

ce qu'en pensent ceux et celles qui en font

par **ANDRÉ GAUDREAU**

conseiller pédagogique
Cégep de Saint-Hyacinthe

Lorsque les organisateurs du dernier colloque de l'AQPC avaient fait parvenir aux chercheurs qui acceptaient de faire une communication un schéma commun d'intervention, ils y avaient joint, en vue de préparer et d'alimenter un débat plus général sur la recherche au collégial, une liste de cinq questions auxquelles chacun était libre de répondre. Ces questions pouvaient se lire comme suit :

1. Se fait-il et doit-il se faire de la recherche dans les collèges ?
2. Quels devraient être les principaux champs de la recherche au collégial : disciplinaire, pédagogique, technologique, etc. ?
3. Quels sont ou devraient être les principaux objets de la recherche pédagogique dans les collèges ?
4. Y a-t-il ou devrait-il y avoir une manière particulière de pratiquer la recherche dans les collèges ?
5. Quelles devraient être les conditions adéquates de la recherche collégiale au niveau des ressources humaines, financières, techniques, etc. ?

Il nous a semblé intéressant de vous présenter une synthèse des points de vue formulés en réponse à ces questions par une dizaine d'individus ou de groupes* qui ont donné suite à notre demande.

* Notre synthèse a été élaborée à partir des textes présentés par Mesdames Hélène Giguère et Nicole Lafleur, MM. Yves Blouin, Guy Denis, Sylvio Lebrun, Ivon Robert et par les membres des équipes de recherche BBGR, Démarches et LG-3.

1. Se fait-il et doit-il se faire de la recherche dans les collèges ?

Le fait de la recherche dans les collèges est évidemment, et d'emblée, constaté par tous. À la simple reconnaissance de l'existence de la recherche s'ajoutent cependant divers autres propos que l'on pourrait regrouper ainsi :

- portrait de la recherche au collégial jusqu'à ce jour ;
- énoncé des raisons de poursuivre ;
- suggestion d'ouvrir la recherche à un champ et à une catégorie de personnel moins habituels, dans une perspective de rattachement plus explicite à l'action.

Le fait de la recherche au collégial. Répertoires et inventaires de projets de recherche l'attestent : il se fait de la recherche dans les collèges. Compilations et historiques divers permettent tous de vérifier la réalité de la recherche au collégial et son évolution. Le pôle de développement de la recherche dans les collèges, historiquement le plus important et reconnu comme tel par tous, est le Programme de subventions à l'innovation pédagogique (PROSIP) de la DGEC. On mentionne également le nom du CADRE, en particulier pour les démarches de recherche reliées à l'analyse institutionnelle. Enfin, il est de plus en plus question du fonds FCAR (en particulier ACSAIR), en relation avec la recherche disciplinaire et technologique.

On relève le fait que les mêmes sources d'information (répertoires et autres) nous confirment l'existence dans le réseau des collèges d'un important bassin de ressources humaines capables d'effectuer la recherche nécessaire à son développement, dans les champs autant pédagogique et éducatif que disciplinaire et technologique. Si l'on voulait ne s'en tenir qu'aux qualifications professionnelles sanctionnées par des diplômes, d'autres sources nous permettent de dénombrer au-delà de 4,500 professeurs et professionnels ayant une maîtrise ou un doctorat, donc une certaine expérience de la démarche de recherche.

Voilà des faits. Et encore, dit-on, ce ne sont que les plus officiels. D'autres, moins connus, font aussi partie de l'histoire et du portrait de l'état actuel de la recherche pratiquée au collégial. Que l'on pense à tous les projets, forcément plus modestes, subventionnés localement. Enfin, il y a les démarches de réflexion pédagogique issues des pratiques quotidiennes des professeurs et poursuivies laborieusement au fil des mois, parfois des années, par de petits groupes à l'intérieur des départements ou dans le cadre d'activités de perfectionnement du type PERFORMA. Ces pratiques sont souvent les prémices de la recherche. Pour informelles qu'elles soient ou paraissent être, elles témoignent d'une vitalité indéniable de l'esprit de recherche dans les collèges et en sont le terreau.

Poursuivre ce qui est entrepris. Certains de nos intervenants expriment l'idée que la recherche effectuée au collégial, et pas uniquement la recherche pédagogique (celle qui s'intéresse à l'enseignement-apprentissage), n'est pas seulement ni même surtout, comme dans les universités, un outil de développement des connaissances, mais une activité qui vise l'application, et se caractérise par un souci des retombées et de l'impact qu'elle peut avoir. Par exemple, depuis un bon moment, la recherche dans les collèges est perçue comme un outil utile et, à toute fin pratique, obligé du développement de l'institution. Elle gagne également du terrain dans le champ technologique.

Dans tous les cas, et quoi qu'il en soit de l'efficacité et de l'extension de l'application de ses résultats, la recherche constitue, par la rigueur méthodologique et le sens critique qu'elle implique, une manière moins naïve, et en cela indispensable, d'aborder la réalité. Elle peut contribuer fortement au développement, dans les collèges et chez celles et ceux qui la pratiquent, d'une mentalité, d'un esprit de recherche.

Enfin, il importe que ce soit ceux et celles qui vivent la réalité collégiale, et sont donc le plus familiers avec ses diverses composantes, qui continuent de faire la recherche.

Une recherche enracinée dans une démarche et appliquée... aux affaires étudiantes. On affirme aussi que non seulement il doit se faire de la recherche mais que ses auteurs doivent être capables de préciser le contexte dans lequel celle-ci s'inscrit : problématique locale qui est à l'origine du projet ; questions auxquelles on cherche à répondre ; résultats anticipés ; stratégie de diffusion des résultats et impact prévisible des résultats ; arrimage de ces résultats à la démarche initiale, etc.

Dans trois textes différents, on souligne l'importance de faciliter l'accès à la recherche et de fournir un soutien à la recherche, à d'autres personnels que les enseignants, en particulier les professionnels non enseignants. C'est dans le champ des affaires étudiantes que s'exprime principalement ce désir de changement.

2. Quels devraient en être les principaux champs ?

La plupart des participants étant professeurs au niveau collégial, c'est tout naturellement que la majorité d'entre eux privilégie la pédagogie comme champ de recherche. Un peu comme si cela découlait de ce qui paraît être la mission prioritaire des collèges. La technologie se classe cependant très près derrière, étant l'objet d'un développement dont l'impact social et culturel n'a pas fini de nous surprendre et de nous déranger. Suit le champ des « affaires étudiantes ». Ceux qui en affirment l'importance réclament que l'on cesse de le désavantager, de le traiter en parent pauvre. Vient enfin le disciplinaire, et encore, dans une perspective de service à la pédagogie.

Peut-être faut-il ajouter que, relativement au champ de la recherche, on ne sent d'intransigeance chez personne. On accepte volontiers que ce qui se manifeste dans chacun des milieux comme intérêts et possibilités puisse avoir sa chance et que cohabitent des champs divers qui ne sont d'ailleurs pas toujours si cloisonnés.

3. Quels sont ou quels devraient être ses principaux objets ?

Au milieu d'une diversité, d'ailleurs suggestive, dans la manière d'identifier les objets de la recherche pédagogique, il en est un qui revient sous la plume de presque tous, l'apprentissage. On parlera tantôt

des styles d'apprentissage, tantôt des interventions à concevoir pour améliorer l'apprentissage ou mieux assurer la réussite (y compris les études sur les échecs et abandons) ; on parlera également des conditions de l'apprentissage, mais aussi des théories de l'apprentissage. Même en dehors du champ de la recherche pédagogique, on mentionne l'apprentissage comme objet de recherche : le soutien à l'apprentissage (aide pédagogique et psycho-orientation). Nous tenons donc ici l'objet privilégié de la recherche pédagogique.

D'autres objets sont cependant mentionnés : la technologie éducative, et spécialement les APO, les stratégies d'enseignement, le vécu en salle de cours, les motivations et besoins des élèves de même que la formation fondamentale.

4. Y a-t-il ou devrait-il y avoir une manière particulière de pratiquer la recherche ?

L'ambiguïté de l'expression « manière particulière » a ouvert la porte à des propos de niveaux différents sur les manières de faire de la recherche. À un niveau que l'on pourrait estimer plus général, on traite des méthodes de recherche que l'on croit le plus appropriées, selon les champs et objets d'étude. Mais on se réfère également aux types ou formes particulières que peut prendre la pratique de la recherche.

Les méthodes. Les expressions pour les désigner sont nombreuses. Chacun des chercheurs a sa typologie de référence. Mais au-delà des nuances que veut traduire cette terminologie fort diversifiée, on peut percevoir clairement que l'on favorise en majorité une recherche d'orientation pratique. On parlera donc de recherche appliquée (champs de la technologie, des « affaires étudiantes » et du développement institutionnel) et de recherche-action (champs de la pédagogie et des « affaires étudiantes »).

On parle également de recherche interdisciplinaire ou de recherches associant des professeurs et des professionnels non enseignants, toujours dans le but de cerner plus adéquatement les problèmes et les réalités complexes que l'on veut étudier, pour les mieux comprendre en vue de mieux intervenir.

C'est qu'en fait, la recherche au collégial se développe très souvent en réponse à des besoins « institutionnels ». Ce n'est que rarement le seul fait de la démarche individuelle d'un spécialiste dans sa discipline. Dans la pratique, ce sont les réalités de la vie ou du développement de l'institution ou, plus souvent, de l'une de ses composantes qui orientent et

inspirent les manières de pratiquer la recherche. On note enfin que pour s'être soumises aux exigences de la méthodologie, des idées intéressantes peuvent de mieux en mieux prendre forme et devenir des projets de recherche solides.

Les types de recherche. On mentionne ici l'enquête et l'instrumentation, mais aussi l'évaluation, l'expérimentation et le dossier-souche. Le recours à l'une ou l'autre de ces formes de recherche est très lié aux objectifs que l'on poursuit de même qu'au stade auquel on est parvenu dans la démarche de recherche.

5. Quelles devraient en être les conditions adéquates ?

Les réponses des chercheurs à ce sujet sont passablement développées et une grande diversité d'aspects, dont l'importance est appréciée de manière variable, font l'objet d'un traitement différent d'un intervenant à l'autre.

L'aspect qui fait le plus facilement l'unanimité parmi les intervenants c'est la nécessité de se donner des mécanismes efficaces de diffusion des résultats de la recherche.

Un second aspect, beaucoup plus complexe celui-là, concerne la tâche et le statut de l'enseignant-chercheur. La majorité réclame que l'on prévoie des mesures de dégagement de tâche pour les professeurs qui font de la recherche. Mais là s'arrête l'unanimité. Car si à peu près tout le monde souhaite que soit clarifié le statut des professeurs-chercheurs, les modalités proposées sont cependant très diverses. Elles vont de la possibilité d'une libération complète de tâche jusqu'au maintien, si possible, d'une portion de la tâche d'enseignement. On insiste à quelques reprises sur la nécessité de laisser le professeur, MED* ou non, libre de faire de la recherche.

Un autre aspect, bien qu'assez diversifié dans son expression rallie facilement les gens : la formation à la recherche. Cela va d'une démarche d'information et de démystification de la recherche effectuée auprès des professeurs et autres chercheurs potentiels jusqu'à la pratique de la recherche conçue comme activité de perfectionnement pour ceux et celles qui la vivent. Il ne faut évidemment pas oublier la formation proprement dite à la recherche qui peut être fort précieuse dans l'acquisition des habiletés

* Professeur mis en disponibilité.

méthodologiques susceptibles de mieux assurer la rigueur des démarches entreprises.

Très près de l'aspect précédent, autant par son contenu que par l'intérêt qu'on lui porte, on retrouve le support professionnel à la recherche. On situe ce support dans le cadre des activités régulières d'un service de recherche que l'on veut accessible à tous ceux et celles, dans le collège, que la recherche intéresse. Il s'agit aussi bien de soutenir les demandeurs aux diverses étapes de leurs projets que d'aménager un environnement propice à la poursuite de ces projets, en imaginant, par exemple, des moyens de rompre l'isolement qui menace toujours les chercheurs, même lorsqu'ils travaillent en équipe.

Au nombre des conditions de la recherche que l'on estimerait adéquates, on retrouve évidemment le support technique, mais également les conditions d'admissibilité aux fonds de recherche. Le support technique n'est jamais absent ; cependant, il est parfois lent à venir et souvent insuffisant. Ce qui accroche davantage, faute d'une adaptation suffisante à la réalité de la vie dans les collèges, ce sont les conditions d'admissibilité aux subventions de recherche. On pense d'abord aux dates de présentation et de réponse fixées par les organismes subventionnaires. On pense également, dans plusieurs cas, aux critères de sélection des projets, liés soit au modèle de recherche adopté (méthode), soit au cheminement de carrière de leurs auteurs, en particulier au chapitre des productions écrites.

Enfin, bien que plus discrètement, les chercheurs évoquent la nécessité d'un statut de la recherche dans les collèges, de politiques institutionnelles sur la recherche et d'une infrastructure minimale, habituellement inexistante. Leur insistance en ces matières n'est cependant pas très grande. Serait-ce que, en raison de la lenteur inévitable et de la complexité des processus de discussion et de décision auxquels doivent être soumis ces objets pédagogiques et institutionnels, ils estiment un peu vain de formuler leurs attentes à cet égard ? Peut-être ! Isolés, ils semblent trouver plus utile de mettre l'accent sur l'importance de sensibiliser les divers organismes de subventions et le milieu collégial, entendons tous les personnels des institutions d'enseignement, aux pratiques de recherche qui s'y vivent et aux conditions dans lesquelles elles se vivent.

Les quelques propos sur la recherche qu'ont accepté de nous faire parvenir une dizaine de groupes ou d'individus auteurs de communications au colloque, et dont nous venons de faire une présentation synthétique, ont valeur de témoignage, compte tenu de l'expérience de ceux qui les tiennent. Avec la brièveté et le ton direct qui conviennent aux réponses que l'on donne à des questions, ils corroborent fortement la justesse des analyses de Paul-Émile Gingras et l'importance de l'action (cf. le texte de l'exposé de Yves St-Arnaud) dans la recherche collégiale.